

Le 20/01/2022

**AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DU  
FCP DE DROIT FRANCAIS OSTRUM CREDIT ULTRA SHORT PLUS**

**Part SI(C) : FR0007053749 / Part N1 (C) : FR0014002LE9\***

*\* Cette part ne fait pas l'objet d'une commercialisation en Belgique.*

A titre d'information complémentaire, suite du courrier du 13/12/2021 vous informant notamment des nouvelles orientations concernant les commissions de surperformance, conformément aux orientations de l'ESMA en date du 05 novembre 2020 (ESMA 34-39-992), il est également précisé qu'une commission de surperformance pourra être prélevée même en cas de performance négative du FCP, dès lors que sa performance est supérieure à celle de son indice de référence.

Les DICl et prospectus du fonds peuvent vous être adressés, dans un délai de huit jours ouvrés, sur simple demande écrite auprès de :

Natixis Investment Managers International  
43 avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS  
e-mail : [clientservicingAM@natixis.com](mailto:clientservicingAM@natixis.com)

Ces documents sont également disponibles sur le site internet [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com).

Le prospectus mis à jour, les documents d'information clé pour l'investisseur en français et en néerlandais, les statuts ainsi que les derniers rapports périodiques en anglais sont disponibles gratuitement auprès du siège social de la SICAV ainsi que du service financier belge CACEIS Belgium S.A. avenue du port 86C b320, B-1000 Bruxelles.

La valeur nette d'inventaire est publiée sur FundInfo.

Les documents d'informations clés pour l'investisseur doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.